

ROUBAIX

Coopérative « La Paix »
73, 75, 76, 78, boulevard de Beffort, Roubaix
La plus importante coopérative de la région du Nord.

BOULANGERIE, CHARBONS, ÉPICERIES, COUTELLERIE, QUINCAILLERIE, etc.
Marchandises de première qualité
Panification soignée

La seule coopérative de Roubaix qui distribue gratuitement des secours à ses coopérateurs malades, blessés, en chômage ou en greve.

CINQ MILLE PAINS distribués gratuitement en une seule année.
Importants bénéfices partagés tous les six mois.

A travers la Région
PROPAGANDE



— Ainsi, mon jeune ami, vous ne manquez pas de dire à votre père que M. Triboucaux a promis de faire réduire le service militaire à deux ans...
— Oh ! moi, vous savez, j'en f... j'suis de la classe !

UN IMPORTANT ARRESTATION

Charles Roseboom, âgé de 18 ans, demeurant boulevard Gambetta, 200, a été mis en état d'arrestation, mercredi soir, vers sept heures, par l'agent de sûreté Lecœur, au moment où il sortait d'une maison touchée en fer d'une valeur de 10 fr. 20 aux galeries Roubaixiennes, Grande-Place, 22. Il s'est rebellé contre l'agent qui l'arrêtait. Au moment où on lui mit les menottes, il a saisi un couteau et a attaqué deux individus qui ont réussi à prendre la fuite.

MENOTÉ EN REUNION

Jeudi matin, Philomène Deronne, épouse Hosse, âgée de 33 ans, ménagère, demeurant à Hém, au hameau du Ciron, maisons Veuve Fodry, a été mise en état d'arrestation pour mendicité en réunion. Cette femme était accompagnée d'une fille de 13 ans, âgée de dix ans, qui avait mené Grande-Rue, de porte en porte.

EN VUE D'EXTRADITION

Sur la demande du gouvernement belge et en vertu d'un mandat d'arrêt, le sous-brigadier de sûreté Cavellier et l'agent Bonville ont arrêté, jeudi, vers midi et demi, dans son domicile, rue du Tilleul, un boucher, Xavier de Staate, âgé de 35 ans. Ce individu est recherché pour complicité de vol, sans qu'il y ait eu de mandat d'arrêt.

POUR VIL A LA CARE

Informé qu'un fraudeur et repris de justice, Gustave Dherzee, demeurant rue d'Arcole, avait proposé au vol, dimanche dernier, à diverses personnes, du safran noir à un prix dérisoire de 10 francs le kilo, le commissaire de police a été avisé par un individu qui a été arrêté. Ce safran, transporté jeudi matin à son domicile pour y faire une perquisition au cours de laquelle il a saisi 40 ballons remplis de safran, les autres ballons remplis de deux coupes de champagne, Dherzee, interrogé sur la provenance de ces objets, déclara avoir acheté quelques fraises toute cette matière. A la suite de recherches, la police est parvenue à découvrir le propriétaire de ces objets qui représentent une valeur de 70 francs environ. La perquisition a été faite à l'habitation du marchand de lingerie, place de l'Abattoir, 11, qui a été formellement reconnu et à qui il a été remis les objets saisis.

LIBRE-PENSÉE SOCIALISTE

Dimanche 10 janvier 1904, réunion générale, à huit heures du soir chez Henri Carrière, rue de l'Épave, 210.
Ordre du jour : Distribution de jouets aux enfants des socialistes ; Punch offert aux femmes des socialistes.
Les hommes paieront 0 fr. 50 centimes d'entrée.

Un incident d'atelier

Mercr., dans l'atelier nuit ouvriers de l'usine Armand Massé, Grande-Rue, 150, on quitta le travail, réclamant au sujet de la matière à travailler.

Le que l'on trouve

M. Etienne Leclercq, demeurant boulevard d'Armentières, 34, a trouvé un carnet à souche et une lettre provenant de la Société des Produits chimiques de Roubaix.

Une agression nocturne

Mercr., soir, une modiste, Mlle Julie Prudhomme, âgée de 26 ans, demeurant à Croix, rue Chéruy, qui passait rue Turgoat, a été attaquée par un individu qui a tenté de lui enlever son portefeuille en la renversant sur la chaussée.

Mutualité Maternelle Roubaissienne

Les statuts de la Société de secours mutuels la Mutualité maternelle roubaissienne ont été approuvés par arrêté ministériel du 15 décembre dernier. Nous rappelons que le but de cette société est de donner des secours à la naissance de chaque enfant ; les sociétaires reçoivent pendant qu'ils sont parents 12 francs, soit 48 francs et pendant le second mois une prime d'entretien de 20 fr. La cotisation des membres participants est fixée à 0 fr. 10 par semaine ; on peut s'inscrire au siège de toutes les sociétés de secours mutuels de Roubaix.

Le Soutien des Travailleurs

A la Textile de Roubaix, un ouvrier, Léon Dupire, 58 ans, demeurant 8 rue de Turenne, à Mouscron, a blessé au genou droit, un mois de repos.

— Chez Motte et Meillanoux frères, un teinturier, Hubert Brocme, 50 ans, demeurant à Teniphe, Belgique, a eu un accident de travail consistant en la chute d'une dalle de 15 jours de repos.

— Chez Emile Truffaut, un tisserand, Alfred Farvacque, 167, rue de Carillon, a été blessé au pouce gauche, 15 jours de repos.

— Chez Motte Meillanoux frères, un apprenti, Gaston Spriet, 17 ans, rue de Lannoy, près des Villas, a fait une chute sur le genou gauche ; 10 jours de repos.

— Chez Delnante-Garnier, un tisserand, Henri Estiers, 15 ans, rue de l'Asphalte, 21, a été blessé à la cheville au boulevard de Paris et s'est blessé au genou gauche ; 10 jours de repos.

Parti Ouvrier Socialiste Roubaissien

La réunion du Comité Central aura lieu le vendredi 8 janvier, à 8 heures précises du soir au siège du Parti, Grande-Place, 9.

ÉTAT CIVIL DE ROUBAIX du 7 janvier 1904

Naissances. — Raymond Balot, rue de la Croix-Blanche, 16. — Denise Cornil, rue Pascal, 11. — Denise Libbrecht, rue Louis-Duclos, 55. — Charles Henry, rue des Trente, 4 bis. — Marcel Poux, rue Milton, 49.
Décès. — Louise Parisi, 1 an, rue Ste-Elisabeth, 14. — Hortense Cardon, 30 ans, ménagère, rue de l'Épave, 40. — Léonard Léonard, 30 ans, encolleur, rue Franklin, 94. — Jeanne Vandenberghe, 59 ans, ménagère, rue Jacquart, cour Dhaillou, 16. — Alfred Briffaut, 51 ans, représentant du commerce d'assurances, rue Decrétie, 247. — Paillmyr Crochon, 20 mois, rue Pierre-de-Roubaix, 157.

ACCIDENT AUX MACASINS GENEVAUX

Un accident s'est produit avant-hier soir, vers onze heures, aux Magasins Genevaux, rue de Roubaix, au rez-de-chaussée. Un employé, M. Léon Delbosche, 66 ans, demeurant rue du Cœur-Houppin, était en tournée de surveillance dans les magasins, quand il a vu tomber un panier de légumes sur sa tête et la base qui s'échappa pénétra dans le pied gauche du veillard.

CHEVAL ELECTROCUTE

Hier soir, vers trois heures, des employés des Postes étaient occupés sur la Grande-Place à poser des fils téléphoniques, quand un de ces fils vint à passer trop près du cheval et après avoir pris contact avec la tête du cheval, le cheval fut électrocuté et tomba sur le trottoir.

LA BOURSE DU COMMERCE

Hier, à trois heures du soir, a eu lieu, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Lecomte, au Palais, assisté de MM. Duccoussier et Lepiat, conseillers municipaux, l'inauguration des travaux de construction de la Bourse de Commerce et de l'Hôtel des Postes.

INCENDIE RUE RABELAIS

Un commencement d'incendie s'est déclaré, jeudi, vers quatre heures du soir, dans un appartement situé rue Rabelais, 29, et appartenant à M. Victor Doune, 41 ans, employé de chemin de fer, rue Mirabeau, 15. — Adolphe Leduc, 11 ans, rue Charles-Quint, 15.

ENFANT TERRIBLE

Une fillette de cinq ans, la petite Berthe Bécoue, dont les parents demeurent 33, rue de Poils, a été victime, jeudi matin, de sa désobéissance et de l'impéritie de son caractère. Malgre les efforts de ses parents, elle s'est précipitée dans le feu et a été brûlée.

VOL DANS UN ERIT DE TABAC

Les vols de café recommencent de plus belle et, malgré leur fréquence et la publicité qui leur est donnée, les propriétaires, délinquants ou complices, ne cessent pas de recommencer leurs vols. Hier, un nommé... a volé...

Société de Géographie

Notre confrère, M. Paul Van Hoocke, de l'Echo du Nord, donnera dimanche soir, à cinq heures et demie, en la salle d'additions de l'Académie de musique, une conférence accompagnée de cartes et de diapositives.

EXPULSIONS INORDONNÉES

On n'empêche pas, semble-t-il, la boue de notre bonne ville de Lille à la semelle de ses souliers. Pour différents motifs, la police expulse, chaque jour, des gens de province qui ne trouvent rien de mieux que de faire affaire ailleurs, de rentrer à Lille et de recommencer leurs exploits.

UNE PATISSERIE CAMBRIOLEE

Pendant la nuit du 6 au 7 janvier, des cambrioleurs ont pénétré dans la maison de M. Saison, pâtisseries, rue Léon-Gambetta, 228, en fracturant les portes de derrière du magasin. Après s'être livrés à une recherche minutieuse, ils ont découvert, dans le tiroir-caisse, une montre en argent et un certain nombre de bijoux.

ARRIVAGES AUX HALLES

Hier, jeudi 10, est arrivé aux Halles : huîtres, 1,600 ; porc, 1,900 kilos ; chicon, 700 kilos.

THEATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

Direction A. Bourdette
Dimanche 10 janvier, à 3 heures, la demande générale deuxième représentation des SAINT-JEAN-BAPTISTE, opéra en deux actes, musique de Louis Ganne.

ÉTAT CIVIL DE TOURCOING du 7 janvier 1904

Naissances. — Jean Vanraes, rue de la Laiterie, 129. — Lucien Hennin, rue Saint-Pierre, 93. — Catherine Peco, 61 ans, rue du Casino, 12. — Valentine Cateau, 1 mois, place Thiers, 24. — Charlotte Desobry, 33 ans, rue d'Albâtre, 3. — Prix ordinaire des places.

CRUX

SOCIÉTÉ DE TIR. — La section de tir au fusil Gras est la section organisée par la Société de gymnastique et d'armes « La Patrie » et actuellement constituée, nous invitons les adhérents à assister à la séance qui aura lieu le dimanche 10 janvier, au stand de la section (nouveau terrain du gymnase).

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE
LES VENTES IMMOBILIÈRES
Voici le résultat des ventes de l'audience des criées de mercredi, à la seconde audience :

Ville de Lille, rue Deschodt, 5, une propriété comprenant grands bâtiments à usage de fabrique avec jardin et 2,132 m. de terrain, sur un dépendant. Mise à prix 23,335 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la Justice, 21, une maison à usage d'habitation. Mise à prix 4,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Ville de Lille, rue de la République, 96 et 99, une propriété comprenant deux maisons dont une à usage d'habitation. Mise à prix 2,000 fr. par suite de licitation. M. G. Doton, vice-président, M. Louis Savyngé d'auv., secrétaire, M. Lucien Fihaut, trésorier, M. Jules Snygeland, commissaires, MM. Nicolas Savyngé, commissaire de police et M. de l'arrondissement à qui M. Faure a porté plainte, a ouvert une enquête.

Le lendemain, un garçon brasseur l'aperçut, la ramasse et vint l'appuyer à M. Rousseau, commissaire de police.

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du volentier, celui-ci ne peut être restitué que par le marchand à l'expéditeur. (Cassation, 26 avril 1882 et 13 avril 1883.)

— Un mois à Ferdinand Lagast, de Wattefos, n'est pas rempli. Si contre un saisi-arrêt est pratiqué contre le destinataire entre les mains du